



MAIRIE DE RUMINGHEM

BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2024

Bonjour à toutes et à tous

L'automne s'installe doucement avec une actualité météorologique très pluvieuse sur plusieurs de nos régions ; cela fait ressurgir les mauvais souvenirs de l'automne dernier.

Depuis quelque temps la quantité d'eau qui tombe au mètre carré, sur un laps de temps très court, dépasse toutes les capacités d'infiltration des sols et engendre des phénomènes de ruissellements et de débordements souvent supérieurs à nos capacités d'évacuation dans nos réseaux existants, avec pour conséquence des inondations dans les points bas. La commune entretient régulièrement ses fossés et réseaux pluviaux, nous en créons même de nouveaux, là où c'est nécessaire.

Les points importants à surveiller pour assurer l'efficacité d'évacuation des eaux de ruissellement de notre commune sont l'état de notre rivière la Liette et le niveau du canal de l'Aa.

➤ Concernant la Liette, la commune est intervenue auprès de l'institution des wateringues en charge depuis 2022 de l'entretien de cette rivière, et nous avons convenu d'un entretien pluriannuel. Les premiers travaux ont d'ailleurs débuté début octobre. Les propriétaires des parties privatives en bordure de la rivière recevront prochainement un courrier leur précisant les travaux d'entretien à effectuer afin de ne pas créer d'embâcles dus à la chute d'arbres en mauvais état...

➤ Concernant le niveau du canal de l'Aa, des premiers travaux de désenvasement ont également commencé sur des endroits jugés prioritaires par les services de l'état. Néanmoins, la commune a identifié des portions de canaux à entretenir notamment le canal de Calais et celui de l'Aa vers Gravelines, ces 2 canaux sont les exutoires les plus courts vers la mer pour ce qui nous concerne.

Un point sur les travaux en cours :

✓ L'aménagement du grand chemin de l'église et de la place Zinave se terminent. Ces travaux permettront une sécurisation du centre bourg ainsi que les accès aux écoles par une diminution de la vitesse ; les autocars pourront prendre et déposer les enfants en toute sécurité sur les quais bus aux normes en vigueur.

✓ Les toilettes publiques sont installées également, elles seront opérationnelles à la fin des travaux d'enrobés.

✓ La voie douce rue de la liette est presque terminée. Cette voirie sera dorénavant interdite à tout engin à moteur sauf véhicules agricoles pour l'accès aux champs. Un arrêté de circulation est en vigueur et des contrôles seront effectués afin de garantir la

sécurité des vélos et piétons. Cette voie permettra aux habitants de la rue de l'écluse de rejoindre le centre de la commune sans emprunter la départementale.

✓ Suite à la présence de corrosion importante, nous avons dû prévoir le remplacement de 2 poteaux de projecteurs du stade et nous profiterons de cette intervention pour effectuer le remplacement par un éclairage led sur les 4 points lumineux. Ces travaux débuteront semaine 44.

✓ Logements sociaux : les 4 nouveaux logements sociaux situés au début de la rue Saint Antoine ont été inaugurés mi-septembre en présence des locataires qui ont d'ailleurs pu exprimer leur satisfaction. En effet, le bailleur Habitat 59/62 a réalisé des locations de très bonnes prestations et nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux locataires. Pour information et afin de taire certaines rumeurs, l'octroi de ces logements n'est pas du ressort de la mairie ni du maire. Le choix se fait sur dossier, chaque logement est adossé à 3 dossiers anonymes, seuls les ressources et quelques renseignements concernant la situation sont connus et c'est une commission qui attribue le logement par un vote réunissant six membres dont le maire qui compte pour un, même si son vote est prépondérant en cas d'égalité.

Communication :

- ❖ Comme prévu, la commune s'est dotée d'un moyen de communication «Ma mairie en poche ». C'est un accès direct aux informations communales, écoles, garderie, cantine, démarches administratives ... mais aussi des infos en temps réel par notification sur la vie du village. Il vous suffit simplement de télécharger l'application sur le store « Ma mairie en poche » et de sélectionner la commune de Rumingham. À bientôt donc pour rester informés sur l'actualité de votre commune !
- ❖ Colis de Noël des aînés : la commission CCAS distribuera les colis le samedi 21 décembre à partir de 9h. Si vous êtes absents ce jour merci de prévenir le secrétariat de la mairie car ce colis contient des denrées périssables. Tout colis non réclamé le 23 décembre au soir sera distribué à une association caritative le 24.
- ❖ Imposition : cette année encore et depuis 2014 les taux communaux n'ont pas bougé, à l'inverse des bases fiscales décidées par l'Etat qui, elles, ont augmenté. Les documents de valorisation financière et fiscale 2023 sont disponibles sur le site de la commune « Rumingham.fr »
- ❖ Vous avez tous remarqué la présence de notre ducasse et nous souhaitons aux enfants et écoliers de notre commune un bon amusement. C'est en effet une attraction qui rythme la vie de notre village.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

La prochaine communication se fera au travers du journal communal qui sera diffusé début 2025.

Christian WACSIN